



Biarritz le 30 Août 2008

Cortaderia Selloana : la plante invasive qui colonise le littoral.

Rapport : 3^{ème} Partie

« Une constatation inquiétante : le début d'envahissement de la zone Ilbarritz-Mouriscot classée « Natura 2000 ». Question : que faudrait-il faire ? »

4. Zone Ibarritz – Mouriscot : l’envahissement a commencé.

Bien que cette zone soit située hors des limites de la Côte des Basques et par suite hors des préoccupations de l’association, il nous a paru utile de tirer la sonnette d’alarme au vu des observations que nous avons pu faire.

Depuis pas mal d’années la zone littorale à la hauteur de la plage du Baron de l’Epée d’Ibarritz a vu la prolifération de Cortadria Selloana. Beaucoup de talus ainsi que la périphérie du golf en dehors des fairways sont colonisés par cette plante. Toute la zone est plus ou moins concernée par ces herbes.

Par contre ce qui nous paraît le plus inquiétant est le début de colonisation que l’on rencontre en périphérie du Centre Hippique. Dans l’axe du couloir partant de la plage, passant par le Centre Hippique pour se terminer au dessus de Françon, les zones les plus exposées au vent et sans végétation dense pour faire écran, voient proliférer cette plante invasive d’abord sur les talus puis un peu à l’arrière de ceux-ci. L’apport des graines par le vent est probablement à l’origine de cette invasion.

Le phénomène est flagrant lorsqu’on emprunte les nouveaux cheminements dans la forêt autour du Centre et aussi le long du ruisseau de Lamoulie. Par endroit la prolifération pénètre dans le sous-bois ce qui fait craindre le pire.

Toute la question est de savoir si l’invasion va se limiter à la périphérie ou bien si les sous-bois vont être touchés. Aujourd’hui toute la partie de la forêt, où la densité des grands arbres est importante et forme écran à la lumière du soleil, n’est pas ou peu atteinte. Quelques pieds isolés peuvent cependant être trouvés dans ces zones.

Qu’en sera-t-il dans 5 ou 10 ans ? Il serait vraiment dommageable que cette forêt si agréable à parcourir grâce aux chemins aménagés subisse une invasion irréversible.



Sur la photo ci-dessus nous avons indiqué les zones les plus touchées autour du Centre Hippique. Cette image n’est pas récente car la piste de trot qui enjambait l’entrée a disparu suite aux travaux entrepris depuis un an. Même remarque pour les nouveaux chemins tracés il y a peu et donc invisibles. En suivant le chemin partant à gauche de l’entrée du Centre on trouve la zone A délimitée par une ligne jaune.

Ci-dessous les photos prises en suivant le sentier de la zone A.



Photo 1 au départ du sentier (Zone A)



Photo 5



Photo 2 en suivant le sentier



Photo 6



Photo 3 en continuant



Photo 7 Une partie de la zone A vue de loin



Photo 4



Photo 8 : Fin de la zone A. La lisière de la forêt est bien envahie

Photos le long du chemin en zone B



photo 9



photo 10



Photo 11

Lisière de la forêt entre zones A et B



photo 12

Zone E en sortant à gauche du Porche ouest de Françon en allant vers le lac



photo 13



photo 14

Zone D : chemin longeant le ruisseau de Lamoulie



photo 15 : sous-bois au départ du chemin pour rejoindre le ruisseau

Zone D : chemin longeant le ruisseau de Lamoulie (suite)



photo 16 . les herbes pénètrent dans le sous-bois



photo 17



photo 18 Zone du ruisseau. Le sous-bois est envahi. Les arbres sont petits (8 à 10 m)



photo 19. Lorsque les arbres du sous-bois sont assez petits et en faible densité la lumière du soleil passe mieux ce qui accroît la prolifération de cortaderia selloana

Remarque importante : si toutes ces photos avaient été prises fin septembre et non fin août comme cela a été fait, beaucoup plus de plumeaux seraient visibles sur les photos d'où une meilleure perception de l'envahissement.

5. QUE FAIRE ?

La première action à entreprendre est de sensibiliser les élus et le public. On peut dire que, jusqu'ici, la prolifération de « cortaderia selloana » dans certaines zones s'est faite sans que les municipalités se posent beaucoup de questions. Peut être quelques initiés se sont-ils inquiétés ? Si oui cela n'est pas parvenu aux oreilles des citoyens. Comme la prise de conscience en France est récente on dira que nous avons péché par ignorance.

Si on se réfère à la réglementation, **l'article L411-3 du code de l'environnement stipule « l'interdiction de l'introduction dans le milieu naturel, volontaire, par négligence ou par imprudence, de tout spécimen d'une espèce végétale à la fois non indigène au territoire d'introduction et non cultivée »**

La zone Ilbarritz-Mouriscot est classée NATURA 2000 :
en conséquence une rupture des équilibres résultant de l'invasion par Cortaderia Selloana est hors de question.

D'autres régions françaises ont entrepris un certain nombre d'actions il serait souhaitable de prendre connaissance de ce qui a été réalisé jusqu'ici.

Le Programme « Plantes envahissantes de la région méditerranéenne » peut être instructif

Les porteurs du projet :

- 1. Le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles**
- 2. L'Agence Méditerranéenne de l'Environnement**

Les partenaires financiers

- 1. Région Languedoc-Roussillon**
- 2. Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**
- 3. Direction Régionale de l'Environnement Languedoc-Roussillon (DIREN-LR)**

Bien sûr il s'agit là d'une action de grande envergure. Mais il y a aussi des exemples plus simples d'éradication.

Pour les falaises de la Côte des basques et Ilbarritz-Mouriscot **il serait probablement utile de confier une mission au Conservatoire Botanique Sud Atlantique qui travaille essentiellement avec les Collectivités territoriales :** cette mission pourrait avoir pour objectif de faire un état des lieux (indispensable en vu d'un suivi dans le temps) et de proposer des solutions pour éradiquer ou limiter la prolifération.

Lien avec le Conservatoire :

http://www.observatoireenvironnement.org/cbsa/IMG/pdf/organigramme_CBSA_S03.pdf